

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1264 14 octobre 1953

n° 1264 14

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 13 du 01/11/1953

Date de publication

14 octobre 1953

Date du numéro

1 novembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercle, dont les noms suivent, percevront la prime de spécialité pour compter du 1er octobre 1953 : Ainan Ergueyeh, Mle 132, 1re classe, policier ; Abdillahi God, Mle 252, 1re classe, policier; Daher Samatar, Mle 231, 1re classe, policier ; Moussa Youssouf, Mle 247, 1re classe, policier ; Osman Abdi, Mle 189, 2e classe, policier ; Ibrahim Houmed, Mle 346, 2e classe, policier ; Ahmed Mahamed, Mle 260, 2e classe, policier ; Waiss Sougal, Mle 309, 2e classe, policier ; Hersi Mohamed, Mle 233, 2e classe, policier ; Omar Bogorreh, Mle 182, 2e classe, policier; Mohamed Rayeh, Mel 336, 2e classe, policier ; Elmi Ibrahim, Mle 325, 2e classe, policier; Osman Abdi, Mle 254, 2e classe, policier; Farah Daher, Mle 188, 2e classe, policier; Ibrahim Ashur, Mle 195, 2e classe, policier; Ismael Bock, Mle 35, caporal, cordonnier.